

département de l'Incinération, le département de l'Aqueduc et le département de la Police. Nous voulons prendre toutes les mesures préventives pour mettre fin autant que possible à cette quantité innombrable de demandes en dommages qui est rendue à l'état épidémique. Nous ne voulons nommer en particulier aucun des officiers civiques à qui il incombe de faire des réformes, mais nous serons forcés de la faire afin de rendre justice à la sous-commission des Réclamations qui veut connaître le plus tôt possible quels sont ceux qui sont en faute.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,

Procureur et Avocat en Chef de la Ville.
(Pour les avocats de la Ville.)

places or roads viz: such as the Incineration Department, Water Department and Police Department. We wish to adopt all preventive measures to put on end as soon as possible to the innumerable claims for damages which have reached an epidemic stage. We do not desire to name anyone in particular among the officials whose duty it is to affect reforms; but we shall be obliged to do so, in order to give information to the sub-committee on Claims, which desires to know as soon as possible the parties who are in fault.

We have the honor to be, gentlemen, your most obedient and humble servant,

L. J. ETHIER,

Chief City Counsel and Attorney.
(For the City Attorneys.)

DELIBERATIONS

COMMISSION DE L'ANNEXION

Compte rendu de l'Assemblée du 5 avril

Sont présents: MM. les échevins Lavallée, président, Robillard, DeSerres, David et Houlé, membres de la Commission et M. l'échevin L.-A. Lapointe.

—Soumise et lue une requête de propriétaires d'immeubles de la paroisse du Sault-au-Récollet demandant l'annexion d'une partie de leur paroisse à la Ville de Montréal.

M. le président informe les membres de la Commission que, accompagné de M. Jules Crépeau, sous-greffier de la Ville, il a rencontré la majorité des membres du Conseil de la paroisse du Sault-au-Récollet à l'hôtel de ville de ladite paroisse, le 2 avril courant, et que lesdits conseillers municipaux ont déclaré qu'ils désirent annexer à la Ville de Montréal cette partie de leur territoire désignée par les Nos 332, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488 et partie du No 490 du cadastre, et qu'il leur a soumis un projet de règlement à l'effet d'annexer ledit territoire sans conditions.

Sur proposition de M. l'échevin Houlé, il est

Résolu: D'approuver ledit projet de règlement et de présenter au Conseil un rapport lui soumettant ledit projet de règlement.

—Soumis et lus

(1) copie d'une résolution du conseil de la paroisse de Saint-Laurent, au sujet de l'annexion de cette partie du territoire de ladite paroisse de Saint-Laurent connue sous le nom de "Pointe Létang";

(2) un compte de \$5.00 de M. P.-J.-B. Crevier, secrétaire-trésorier de ladite paroisse, pour services rendus à ce sujet.

Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est

Résolu: De différer l'étude de ladite question et d'approuver ledit compte.

—Soumise et lue une lettre de M. E.-M. Lavoie, secrétaire-trésorier de la municipalité du village de DeLorimier, informant la Commission que ladite municipalité désire entrer en négociations avec la Ville en vue de son annexion à Montréal.

Sur proposition de M. l'échevin DeSerres, il est

Résolu: De prier le secrétaire d'accuser réception de ladite lettre et de prier le conseil de DeLorimier d'assister à la prochaine assemblée de la Commission.

Ajournement.

J.-E. GAUTHIER,
Secrétaire.

ANNEXATION COMMITTEE

Report of Meeting held the 5th of April.

Present: Ald. Lavallée, chairman, Robillard, DeSerres, David and Houlé, members of the Committee, and Ald. L. A. Lapointe.

—Submitted and read a petition of real estate owners in the parish of Sault-au-Récollet asking that a portion of the said parish be annexed to the City of Montreal.

The chairman informed the members of the Committee that he had, in company with the Assistant City Clerk, Mr. Jules Crépeau, met the majority of the members of the Council of the parish of Sault-au-Récollet at the town hall of said parish, on the 2nd day of April inst., and that the municipal councillors aforesaid declared they were willing to annex to the City of Montreal a portion of their territory known as cadastral Nos. 332, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488 and part of 490, and he submitted a draft of by-law for the annexation of the same without any condition.

On motion of Ald. Houlé, it was

Resolved: That said draft of by-law be approved of and that a report be made submitting the same to Council.

—Submitted and read

(1) copy of a resolution of the Council of the parish of St. Laurent, in connection with the annexation of that portion of the territory of the said parish of St. Laurent known as "Pointe Létang";

(2) an account of \$5.00 from Mr. P. J. B. Crevier, secretary-treasurer of the said parish, for services rendered in this connection.

On motion of Ald. Robillard, it was

Resolved: That the consideration of said matter be deferred and that said account be approved of.

—Submitted and read a letter from Mr. F. M. Lavoie, secretary-treasurer of the municipality of the village of DeLorimier, informing the Committee that said municipality is willing to enter into negotiations with the City in connection with its annexation to Montreal.

On motion of Ald. DeSerres, it was

Resolved: That the secretary be instructed to acknowledge receipt of said letter and to request the Council of DeLorimier to attend the next meeting of the Committee.

Adjourned.

J. E. GAUTHIER,
Secretary.